

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2010

Présents : Mmes VIROULAUD, MOLLINE, ARSIGNY, DE LA IGLESIA, MM. MINEUR, ROCHE, CHRISTOFLOUR, SANDEAU, BARTAL, GIRON et TIRARD-BOIS.

Absents : Mmes DUCHESNE et CHARLESWORTH, MM. BARDE et BIOT.

Observateur : Monsieur FRIZZI Jean-Marie.

Il est donné lecture du précédent compte rendu et de la signature du registre des délibérations.

Avant d'ouvrir la séance, le maire transmet les remerciements de la famille PENICAUD pour l'attention qui lui a été témoignée lors du décès de Bernard.

DELIBERATION AVENANT MARCHÉ DE TRAVAUX SALLE DES FETES :

Madame le Maire indique au conseil municipal que des travaux d'étanchéité du toit de la salle polyvalente et de la chaufferie sont nécessaires. Ces travaux n'ayant pas été prévus dans le marché initial, il y a lieu de procéder par avenant. LA Sarl SCEP, titulaire du marché, a chiffré le montant des travaux supplémentaires à 19.520,53 €HT. La commission d'appel d'offres s'est réunie le lundi 19 avril 2010 et y a émis un avis favorable. Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder, par avenant n°1 au marché de travaux d'extension et de mise aux normes de la salle polyvalente, à des travaux complémentaires d'étanchéité. Les travaux d'un montant de 19.520,53 €HT seront réalisés par la Sarl SCEP, titulaire du marché et autorise le Maire à signer toutes pièces se rapportant à cet avenant n°1.

DELIBERATION MODIFICATION DES TAUX DES EMPRUNTS POUR LES TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES :

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la délibération en date du 23 mars 2010 par laquelle il a été décidé de contracter deux prêts auprès de la DEXIA pour les travaux d'extension et à la réhabilitation de la salle polyvalente. Les contrats n'étant pas signés, la Dexia a pris contact avec la mairie afin d'indiquer que les taux avaient baissés et qu'il était possible d'en profiter. Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte ces modifications des taux et décide de contracter deux prêts pour un montant global de 80.000 € auprès de la banque DEXIA selon les conditions suivantes. 31 250 € au taux fixe de 2,43 % sur 15 ans, + 48 750 € au taux fixe de 3,53 % sur 15 ans.

DELIBERATION DE PRINCIPE POUR ALIENATION DU CHEMIN RURAL DU MATEAU :

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal d'une lettre conjointe de Monsieur MONTORIOL Michel et de Monsieur RICHARD René et Madame LAGRANGE Eve. Ils expliquent qu'ils sont riverains d'un chemin rural fermé à la circulation du public depuis de nombreuses années et demandent la possibilité de l'acquérir. Ils proposent un prix d'achat de 0,30 € le m² et la prise en charge intégrale des frais afférents à cet achat (géomètre, notaire...). Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord de principe à l'aliénation du chemin rural reliant Le Mateau à Le Buisson Ouest au profit des riverains Madame LAGRANGE Eve et Monsieur RICHARD René (par les parcelles cadastrées AP n°33, 34, 35 et 37), ainsi que Monsieur MONTORIOL Michel (par la parcelle cadastrée AP n°171) et autorise le Maire à procéder à l'enquête publique réglementaire et à signer toutes pièces et actes se rapportant à ce dossier.

MOTION POUR LE MAINTIEN DU CENTRE METEO DE BERGERAC :

Madame le maire expose qu'elle a reçu de la mairie de Bergerac une motion de soutien pour le maintien du centre départemental de météorologie de Bergerac. Elle en donne la lecture. Le conseil municipal affirme son attachement au maintien du Centre Départemental de Météorologie de Bergerac comme de l'ensemble des services publics en milieu rural et demande à l'Etat la révision de ses projets en plaçant l'égalité d'accès, l'aménagement du territoire et le service aux citoyens au cœur de ses préoccupations.

COMPTE RENDU DES DIFFERENTES REUNIONS :

- Communauté de Communes du Gursonnais : Lors de la dernière réunion du conseil communautaire, il a été décidé de verser une participation à l'aéroport de Bergerac via le Pays du Grand Bergeracois. A la suite de cela, Monsieur le Maire de Montpeyroux a demandé que soit attribuée une subvention de 4.500 € au SIAT Lac de Gurson. Le Président a demandé à chaque maire d'en discuter avec son conseil municipal. Madame le maire a adressé un mail à Monsieur le Comptable du Trésor afin de se faire confirmer qu'il est illégal de verser une subvention à un organisme public auquel la commune (ou la communauté des communes) n'adhère pas. Cela a été confirmé. Aussi, le conseil municipal rejette la demande de subvention du Siat Lac de Gurson faite en l'état.

- Réunion en Sous Préfecture suite au rejet de la carte communale de Saint Méard de Gurçon : Une réunion a eu lieu le 30 mars 2010 entre Monsieur le Sous Préfet de Bergerac, Madame le Maire de Saint Méard de Gurçon, Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Gursonnais, Monsieur PERRIER, subdivisionnaire de la DDT et Madame HANNINEN, Architecte des Bâtiments de France, afin de débattre sur la carte communale rejetée. Une délégation composée des membres ci-dessus (hormis Monsieur le Sous Préfet) et avec Madame DUPRAT de la Chambre d'Agriculture s'est rendue sur site le 27 avril 2010. En ce qui concerne le terrain du Bourg (AY n°93), Madame HANNINEN a donné son accord à condition de se rapprocher de la D708. Madame DUPRAT a refusé catégoriquement. Madame le maire a proposé que la surface de cette parcelle soit reportée sur des terrains route du Fleix : accord de toutes les parties. Parcelles aux Bonnins : La zone ne peut être agrandie car cela pose un problème de défense incendie, de voirie et de réseaux. Madame le Maire doit prendre contact avec le Maître d'œuvre de la carte communale afin de savoir si une nouvelle enquête publique aura lieu.

- SD24 : Monsieur CHRISTOFLOUR donne le compte rendu de la réunion du 15 avril 2010. Les budgets ont été votés (compte administratif, compte de gestion, budget primitif). Mise en place de panneaux d'interprétation. Monsieur Christoflour invite les élus à participer à la réunion sur le tourisme le 7 mai 2010 à Saussignac.

- Congrès départemental des sapeurs Pompiers : Madame ARSIGNY en fait le compte rendu. Le budget du SDIS est maîtrisé. Cette année est l'année du volontariat et une grande campagne de communication est en place. Le Président demande une augmentation de l'implication des femmes. Il y a eu en 2009 12 décès de sapeurs pompiers en mission à l'échelon national. En Dordogne, il y a une intervention toutes les 20 minutes. 95 % des missions sont assurés par les pompiers volontaires. Comme les années précédentes, le centre de secours de Saint Méard de Gurçon recherche des volontaires. Un appel est lancé à toutes les bonnes volontés de 18 à 60 ans.

- J'aime mon canton : affiche choisit est celle de Raymond GANOT. Félicitations.

- Syndicat de ramassage scolaire de Vélines : il est donné lecture du compte rendu de la réunion du 1^{er} avril 2010 : rapport moral de la Présidente, vote des compte administratif et compte de gestion 2009 et du budget 2010. La vente des cartes de transport pour la rentrée de septembre 2010 auront lieu du lundi 5 juillet au vendredi 27 août 2010 de 10 h à 12 h uniquement (Tél : 05.53.27.51.36)

- SIVOS de Vélines : pas d'augmentation de la participation communale pour l'année 2010 soit 2 € par habitant. Mosaïque : du 25 au 28 mai grand orchestre de jazz et du 2 au 4 juillet 2010 programmation de coté jardin

QUESTIONS DIVERSES :

* Monsieur PERRIER subdivisionnaire de la DDT quitte ses fonctions et sera remplacé à partir du 3 mai 2010 par madame Valérie BOUSQUET.

* Les Scouts de Lille ont contacté Monsieur BARTAL car un groupe de 14 jeunes filles viennent chez Monsieur DUBARD du 14 au 26 juillet 2010. Elles recherchent des projets environnementaux ou solidaires.

* Lecture de la lettre de Monsieur ENSOUF concernant l'assainissement non collectif sur sa propriété de Monmoreau. Madame le Maire lui fera une réponse écrite.

* Résultat des prélèvements à la cantine par le laboratoire départemental d'analyses : denrées alimentaires = OK ; reste un problème sur le contrôle de surface (souponnière).

* Marathon du Gursonnais empruntera les routes de toutes les communes du canton sauf Moulin Neuf le jeudi 13 mai 2010. Les passages à Saint Méard sont prévus : aux Bonnins entre 9 h 30 et 10 h, au carrefour du Billat entre 9 h 43 et 10 h 26 et devant la mairie entre 9 h 54 et 10 h 48. Un ravitaillement festif sera offert par la commune. Venez nombreux encourager les sportifs.

* Foot PMG : Madame le Maire donne lecture de l'invitation du PMG à la remise des récompenses du tournoi réservé aux jeunes footballeurs du 1^{er} mai 2010. Elle indique qu'elle sera aux Florales de Saint Méard de Gurçon et invite Monsieur Christoflour à la représenter à cette remise de prix : elle lui remet à cet effet, 14 coupes au nom de la commune.

* les travaux à la stèle du Buisson sont terminés.

* Le « Bulletin Méarais » du 1^{er} trimestre 2010 a été distribué. Monsieur ROCHE indique qu'il a été intégralement réalisé par Monsieur BARTAL Jean-Philippe.

Avant de clôturer la séance, Madame le Maire demande à Monsieur Jean-Marie FRIZZI s'il souhaite s'exprimer. Réponse négative de ce dernier.